

Avec la participation exceptionnelle de M. Solyaman Laqdim, Délégué général aux droits de l'enfant



Université d'Angers - Crédits photos : Fofolo - impression service graphique UA

# D.U. DROITS DES ENFANTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

En savoir plus :



**Mars 2026  
Angers | Roubaix**

**severine.planchenault@univ-angers.fr / 02 44 68 86 85**



## **Responsables pédagogiques**

Personne responsable de la formation à l'ENPJJ.

David NIGET, Enseignant-chercheur en Histoire, Université d'Angers, CNRS-UMR TEMOS  
[david.niget@univ-angers.fr](mailto:david.niget@univ-angers.fr)

## **Assistantes de formation**

Catherine AUBRY, [fc-lettres@univ-angers.fr](mailto:fc-lettres@univ-angers.fr)

Séverine PLANCHENAULT, [severine.planchenault@univ-angers.fr](mailto:severine.planchenault@univ-angers.fr)

## **Présentation**

Les droits des enfants occupent une place croissante dans les politiques publiques contemporaines. Ils participent à fonder une citoyenneté qui reconnaît aux enfants et aux jeunes **des capacités à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique**. Ces droits se sont construits au fil du XXe siècle dans une acceptation large, qui ne se limite pas aux droits civils (en justice notamment), mais inclut aussi les **droits sociaux et culturels : droit à l'éducation, à la santé, aux loisirs...** La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée en 1989, en constitue un aboutissement majeur. Ainsi, l'enfance est investie d'un rôle politique fort : elle est devenue une « cause » dont les enjeux dépassent la simple protection des enfants eux-mêmes.

La création de ce Diplôme Universitaire est née d'un constat partagé entre des chercheur·es de l'Université d'Angers, spécialistes de l'histoire des droits des enfants, et des formateur·rices de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) : **il existe un écart persistant entre l'affirmation de ces droits et leur mise en œuvre effective**. D'où la nécessité de penser les droits de l'enfant **non seulement à partir des normes, dans une approche descendante, mais aussi à partir des pratiques**, en interrogeant ce que ces droits font – et peuvent faire – dans l'intervention professionnelle auprès des mineur·es.

Porté conjointement par l'Université d'Angers et l'ENPJJ, le DU « Droits des enfants et pratiques professionnelles » mobilise **les sciences juridiques, les sciences médicales et psychologiques, les sciences sociales et les humanités**, pour analyser ces notions en débat dans une perspective pluridisciplinaire, **tout en accordant une large place aux savoirs expérimentuels**. Il favorise les échanges entre professionnel·les de l'éducation, de la justice, du soin ou du travail social, et propose une **approche à la fois critique et pragmatique** des droits des enfants. Il s'intéresse en particulier à **leur dimension capacitaire** et à la manière dont ces droits peuvent **renforcer le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes**, en prenant au sérieux leurs opinions, leurs besoins, et leurs vécus.

## **Objectifs**

Le Diplôme vise, d'une part, à former les professionnel·les de manière critique, en les rendant capables **d'analyser le corpus des droits des enfants et d'en maîtriser les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels**.

D'autre part, le DU entend les former à la mobilisation des **savoirs expérientiels**, en leur permettant **d'appréhender les situations de manière pragmatique**, avec la capacité **d'élaborer des diagnostics et des plans d'action partagés** avec les différents acteurs, **y compris les enfants et les jeunes eux-mêmes**, dans leur environnement professionnel.

## Public

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnel·les intervenant auprès des enfants et des jeunes, quels que soient leur **secteur d'activité** et leur **statut professionnel** (employé·e, cadre, formateur·rice), notamment :

- Professionnel·les de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- Magistrat·es, avocat·es, médiateurs·trices, policier·es et autres acteurs du champ judiciaire
- Assistant·es sociaux·ales et cadres du travail social
- Animateurs·trices, intervenant·es et cadres de l'éducation populaire
- Médecins, infirmier·ères, psychologues et professionnel·les du secteur médico-social
- Enseignant·es, CPE, formateur·rices des INSPE et personnels de l'Éducation nationale
- Professionnel·les de la petite enfance : EJE, responsables de structures, accompagnant·es
- Chargé·es de mission, responsables associatifs, chercheur·es ou autres acteur·rices engagé·es dans la promotion des droits des enfants

## Organisation de la formation et pédagogie

**Durée** : 87 heures réparties en 13 journées thématiques & ateliers méthodologiques, sur 6 regroupements.

**Calendrier** : de mars à juillet 2026

Cette formation est prévue en présentiel, des aménagements ponctuels de visioconférence, dument justifiés, pourront être organisés.

Les responsables de la formation assurent un **suivi tout au long du parcours**, avec une **présence conjointe lors des journées d'ouverture et de clôture**, et une **présence alternée lors des autres sessions**.

La pédagogie alterne **conférences universitaires** et **ateliers interactifs**, s'appuyant sur les **représentations, les savoirs professionnels et l'expérience des participant·es**. Des formats variés sont mobilisés : **études de cas, théâtre forum, débats, travail en petits groupes, mutualisation des pratiques**.

Un **dispositif de soutien pédagogique** est mis en place via la **plateforme numérique Moodle**, permettant :

- l'accès à des **lectures préparatoires en amont** des journées de formation ;
- la mise à disposition de **ressources complémentaires** (textes, supports, vidéos de certaines interventions) ;
- des **activités collaboratives** en ligne (écrits partagés, synthèses d'ateliers, espaces de discussion) lorsque cela s'avère pertinent.

## Validation

La validation de la formation est globale (et non par module) ; elle repose sur trois éléments : **l'assiduité** aux séances de la formation (présence obligatoire sauf dispense expressément accordée par les responsables de formation), la réalisation d'un **écrit professionnel** d'une vingtaine de pages pour lequel un suivi méthodologique est assuré par les responsables de formation, et une **présentation orale** tirée de cet écrit, qui a lieu lors du dernier jour de la formation.

## Programme

NB : Sauf indication contraire, le lieu de formation est la **salle D039** de la Faculté de Lettres, langues et sciences humaines de l'UA (campus de Belle-Beille).

<b>Mardi 3 mars 2026</b>	
<b>Thème 1 : Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité</b>	
9h30-11h30	<p>Accueil et temps d'interconnaissance. <b>Responsable ENPJJ &amp; David Niget</b></p> <p>Cette première demi-journée pose les fondements du diplôme en articulant les enjeux des droits des enfants avec les pratiques professionnelles des participants, dans une perspective d'égalité et de renforcement du pouvoir d'agir des mineurs. Elle vise à favoriser la rencontre entre stagiaires, à initier une réflexion collective sur leurs représentations et à présenter les objectifs et l'organisation du parcours de formation.</p>
13h-17h	<p>Atelier-théâtre : <b>Postures professionnelles et droits des enfants. La question du corps.</b> Avec <b>la compagnie À la tombée des nues</b></p> <p>Lors de cette séance interactive, deux comédiennes de théâtre animent un atelier basé sur les outils du théâtre forum et centré sur les enjeux relationnels et éthiques liés à l'intégrité corporelle dans les pratiques professionnelles. À partir de scènes jouées, inspirées de situations vécues, les participant·es sont invité·es à réagir, proposer des alternatives et expérimenter des ajustements de posture. L'objectif est de favoriser une réflexion collective sur les manières de mieux respecter les droits fondamentaux des enfants dans les interactions du quotidien.</p>
18h-20h  Amphi Germaine Tillion, MRGT  5 bis, bd de Lavoisier 49000 Angers	<p>Conférence d'ouverture : <b>Les droits des enfants, un levier d'égalité.</b> <b>M. Solyaman Laqdim</b>, Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique</p> <p>La conférence d'ouverture du DU accueille une personnalité reconnue du monde universitaire, associatif ou politique, dont l'expertise critique en matière de droits des enfants alimente la réflexion collective. En partageant son analyse et ses expériences concrètes, cette intervention permet de poser un cadre clair et engagé, soulignant le rôle central des professionnels dans la lutte contre les discriminations et la mise en œuvre effective des droits de tous les enfants.</p>
<b>Mercredi 4 mars 2026</b>	
<b>Thème 2 : Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale</b>	
8h45-9h	<p>Accueil et information administratives, <b>Catherine Aubry</b> et <b>Séverine Planchenault</b>, Scafop, UA</p>
9h-12h  (en visio, salle A020, bât. A Faculté des sciences, 2, bd de Lavoisier, Angers)	<p>Conférence : <b>Pour une socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale : apports et pistes de recherche.</b> <b>Joëlle Droux</b>, maîtresse d'enseignement et de recherche en histoire de l'éducation, Université de Genève</p> <p>La conférence Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale propose une analyse des évolutions historiques et des</p>

	dynamiques sociales ayant façonné la reconnaissance des droits des enfants à l'échelle mondiale. En adoptant une approche critique, elle met en lumière la manière dont ces droits ont parfois été appropriés par certains acteurs et instrumentalisés dans les relations internationales, offrant ainsi aux participants un cadre de compréhension contextualisé pour interroger les enjeux contemporains de la protection de l'enfance.
12h-13h30  Maison de la recherche Germaine Tillion, salle Julien Gracq	<b>Déjeuner de bienvenue</b> (plateaux repas offerts par la formation)
13h30-16h30  (salle D039, fac de LLSH)	<p><b>Atelier : Les Républiques d'enfants, histoire d'une utopie fondatrice.</b> <b>Mathias Gardet</b>, historien, responsable du Centre d'exposition historique de Savigny/Orge, ENPJJ</p> <p>Cet atelier explore l'histoire des Républiques d'enfants en Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, expériences marquantes et parfois ambivalentes où des enfants ont exercé des formes d'autonomie, de participation active et de citoyenneté. En revisitant ces initiatives de manière critique, les participants questionnent la dimension politique des droits à l'expression et à la participation, et réfléchissent à la manière dont ces modèles peuvent inspirer les pratiques actuelles de promotion des droits et de reconnaissance des enfants comme sujets de droit à part entière.</p>
16h45-17h45	<p>Méthodologie de l'écrit professionnel (Responsable ENPJJ &amp; David Niget)</p> <p>Cet atelier propose d'accompagner les stagiaires, au cours de quatre séances réparties sur l'ensemble de la formation, dans la méthodologie de rédaction du dossier professionnel, exercice réflexif structurant leur parcours, ainsi que dans la préparation collective et individuelle de la présentation orale finale. À l'issue de ces séances, le stagiaire sera capable de concevoir un dossier écrit articulé à sa pratique professionnelle ou projet, en mobilisant les connaissances du DU sur les droits des enfants, et de préparer une présentation orale claire et argumentée de ce travail devant un jury et ses pairs.</p>

### **Mardi 24 mars 2026**

#### **Thème 3 (1/2) : Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, approche clinique**

9h-11h  (en visio, salle A020, bât. A Faculté des sciences, 2, bd de Lavoisier, Angers)	<p><b>« Développement et besoins fondamentaux en protection de l'enfance ».</b> Conférence, <b>Priscille Gérardin</b>, professeure des universités, praticien hospitalier, cheffe du service de pédopsychiatrie du CHU de Rouen</p> <p>Cette conférence propose une analyse approfondie du développement de l'enfant et de ses besoins fondamentaux, en lien avec les pratiques en protection de l'enfance. Elle vise à éclairer les professionnel·les sur la manière dont la prise en compte de ces besoins contribue à la mise en œuvre effective des droits de l'enfant, en particulier ceux liés à la santé, à la sécurité affective et au respect de son rythme de développement.</p>
---	--

<p>11h-13h (salle A020, bât. A Fac. des sciences)</p>	<p><b>Atelier : « Médecine de réadaptation et participation de l'enfant : une approche par les droits ». Mickaël Dinomais</b>, professeur des universités, praticien hospitalier, Médecine physique et de réadaptation pédiatrique, Centre Les Capucins - CHU Angers</p> <p>L'atelier explore les enjeux de la médecine de réadaptation pour les enfants, notamment en situation de handicap, à travers l'analyse de leurs droits dans toute leur diversité : droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs, à un développement harmonieux, mais aussi droit à l'expression dans un cadre médical souvent contraint. Il permet aux participants de mieux comprendre les défis spécifiques liés à la prise en charge médicale et au handicap, tout en réfléchissant aux conditions nécessaires au respect de l'intégrité, de l'autonomie et de la participation des enfants concernés.</p>
<b>Thème 4 (1/2) : Familles et droits des enfants : participation et prévention des violences</b>	
<p>14h-17h</p>	<p><b>Atelier : Avec les familles : faire droit à la parole de l'enfant, prévenir les violences. Loïse Jaworski</b>, Cheffe de projet VIF à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences intrafamiliales, département du Nord</p> <p>80% des personnes victimes de violences dans le couple sont des parents. Cependant, en France, il n'y a aucun chiffre sur le nombre d'enfants victimes de ces violences. Cet atelier propose d'élargir la réflexion sur les violences au sein du couple en se focalisant sur les enfants victimes de ces violences qui sont différentes du conflit de couple (alors qu'ils ne sont considérés comme co-victimes que depuis 2021). Loïse Jaworski questionnera les leviers d'action pour prévenir ces violences (y compris en institution lorsque le placement est nécessaire), accompagner et pour faire place à la parole des enfants dans l'élaboration des politiques publiques de protection.</p>

<b>Mercredi 25 mars 2026</b>	
<b>Thème 4 (2/2) : Familles et droits des enfants : participation et prévention des violences</b>	
<p>9h-12h (en visio, salle A020, bât. A Fac. des sciences, 2, bd de Lavoisier)</p>	<p><b>Conférence : Droits de l'enfant et droits des parents : articulation ou rupture ? Anna Rurka</b>, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, université Paris Nanterre, CREF-Efis</p> <p>Cette conférence s'appuie sur les résultats de la recherche expérimentale COPA 75 menée en partenariat avec l'Observatoire Parisien de la Protection de l'Enfance (OPPE), visant à intégrer la participation des parents dans l'élaboration du schéma parisien de protection de l'enfance. À partir de cette expérience, elle interroge les articulations possibles – ou les tensions – entre les droits des enfants et ceux des parents, afin de penser des pratiques professionnelles qui reconnaissent à la fois les besoins des enfants et la place des familles dans les politiques de protection.</p>

### Thème 3 (2/2) : Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, approche clinique

<p>13h30- 17h30 (salle D039, fac de LLSH)</p>	<p><b>Atelier : La participation des enfants à l'évaluation de leurs besoins. Atelier de co-construction.</b></p> <p><b>Caroline Dubreil</b>, psychologue, cheffe de projet Besoins Fondamentaux de l'Enfant, Direction Enfance Famille Jeunesse Département du Nord</p> <p>Cet atelier propose une démarche participative issue de l'expérience du Département du Nord, visant à impliquer les enfants dans l'évaluation de leurs propres besoins. Il invite les professionnels à interroger l'écart entre une approche centrée sur les besoins, souvent pensée pour l'enfant, et une logique de droits émancipateurs, construite avec l'enfant, afin de co-construire des réponses respectueuses de sa parole et de son pouvoir d'agir.</p>
---	---

**Mardi 28 avril 2026**

### Thème 5 : Genre, identité et sexualités dans les droits des enfants

<p>9h-12h</p>	<p><b>Conférence : Sexualité, genre et droits des enfants : une histoire des contrôles et des résistances.</b> <b>David Niget</b>, maître de conférences en histoire, UA</p> <p>Cette conférence propose une analyse historique de la construction sociale et politique de la sexualité des jeunes filles comme un « problème » à réguler, souvent au prix d'une restriction de leurs droits. À travers une réflexion sur la dimension genrée de la protection de l'enfance, l'enjeu de l'identité de genre et les questions d'égalité sexuelle, il invite les professionnels à interroger leurs pratiques actuelles à la lumière d'une histoire mêlant régulation judiciaire, identité et droits des enfants.</p>
<p>13h30-16h30</p>	<p><b>Atelier : Transidentités, intersexuation, attirances non-hétéro : enjeux professionnels et droits des enfants.</b> <b>Vincent Warnery</b>, consultant accompagnement, formations, sensibilisations aux transidentités</p> <p>Cet atelier propose un espace de réflexion autour des vécus des mineur·e·s concerné·e·s par les transidentités, ainsi que par d'autres formes d'identités minoritaires de genre et de sexualité. Il vise à outiller les professionnel·le·s pour mieux accueillir la pluralité des trajectoires, prévenir les discriminations et garantir aux enfants et aux jeunes le respect de leurs droits, notamment en matière d'expression de genre, d'identité et d'orientation sexuelle.</p>
<p>18h-20h – <i>Les 400 coups</i>, cinéma indépendant (2, rue Jeanne Moreau, Angers)</p>	<p><b>Ciné-débat : Documenter l'enfance, regards croisés et parole des jeunes.</b> Programmation en cours. Suivi d'un échange avec le·la réalisateur·ice, animé par David Niget</p> <p>Cette séance propose la projection d'un film documentaire suivie d'un échange avec son ou sa réalisatrice, invitée·e chaque année pour partager son regard sur l'enfance et la jeunesse. Elle vise à interroger les représentations de l'enfance à l'écran, les conditions de prise de parole</p>

	des enfants et des jeunes, et les enjeux éthiques et politiques liés à leur mise en récit.
--	--

### **Mercredi 29 avril 2026**

#### **Thème 6 : Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux)**

9h-12h	<p>Conférence : <b>Droits des enfants et écologie : protéger les générations présentes et futures.</b> <b>Laure Pillot</b>, Institut français de l'Éducation, ENS de Lyon</p> <p>Cette conférence explore les liens entre protection de l'environnement et droits des enfants, à partir des grandes recommandations du Défenseur des droits. L'objectif est de sensibiliser les professionnel·le·s aux enjeux écologiques comme défis majeurs pour les droits fondamentaux des enfants – accès aux ressources vitales, cadre de vie sain, participation aux décisions – et de réfléchir aux leviers d'action pour construire des politiques publiques plus justes et durables.</p>
14h-17h	<p>Atelier : <b>Enfances de classe : comprendre les inégalités sociales dès l'école.</b> <b>Charlotte Moquet</b>, docteure en sociologie, laboratoire Gresco</p> <p>Cet atelier présente les résultats de l'enquête collective Enfances de classe, qui documente les inégalités sociales vécues dès le plus jeune âge, notamment à l'école, en donnant à voir les contrastes concrets entre les conditions de vie des enfants selon leur origine sociale. A partir de données générales mais aussi d'études de cas, l'objectif est d'outiller les professionnel·le·s pour mieux comprendre comment ces inégalités s'ancrent dans l'enfance et affectent l'accès effectif aux droits fondamentaux, afin de nourrir une action éducative et sociale plus juste et plus consciente des mécanismes de reproduction sociale.</p>

### **Jeudi 30 avril 2026**

#### **Atelier méthodologique / écrit professionnel**

9h-12h Déroulé en salles D040 et D038	Méthodologie de l'écrit professionnel (Responsable ENPJJ & David Niget)
--	---

### **Mardi 19 mai 2026**

#### **Thème 7 : Éducation, école et droits des enfants**

*Session ayant lieu à l'**École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse** (16, rue du Curoir, **Roubaix**)*

9h-12h Salle à préciser	<p>Conférence : <b>Le droit à l'école : garantir les droits des enfants dans l'institution scolaire.</b> <b>Raphaël Matta-Duvignau</b>, maître de conférences en Droit public, Université de Versailles Saint-Quentin</p> <p>Cette conférence propose une analyse approfondie du cadre juridique qui régit les droits des élèves dans le système éducatif français, du droit</p>
----------------------------	--

	à l'éducation aux libertés individuelles en passant par la laïcité, l'égalité, la discipline et l'inclusion. Elle vise à permettre aux participant·e·s de mieux comprendre les fondements juridiques de leurs pratiques professionnelles à l'école, afin de garantir aux enfants et aux adolescent·e·s un accès effectif à leurs droits dans le cadre scolaire.
13h30-16h30  Salle à préciser	<b>Atelier : Parcours scolaires en protection de l'enfance : garantir le droit à l'éducation aux marges de l'école.</b> <b>Benjamin Denecheau</b> , maître de conférences HDR en sociologie de l'éducation, université Paris-Est-Créteil, LIRTES  Cet atelier explore les parcours scolaires des enfants et des jeunes pris en charge par les dispositifs de protection de l'enfance, en s'appuyant sur des recherches sociologiques menées aux marges de l'institution scolaire. À partir d'analyses de trajectoires individuelles et de comparaisons internationales, il s'agira de comprendre les reconfigurations des rapports à l'école, les formes d'inégalités sociales et scolaires spécifiques à ces publics, ainsi que les conditions d'une meilleure reconnaissance de leurs droits éducatifs.
19h-21h  Le Passage à niveaux, 30 Rue Henri Barbusse, Béthune (transport organisé en bus au départ de Roubaix)	<b>Classe départ : l'art comme levier de reconstruction et d'émancipation</b> – visite au Passage à Niveaux, un lieu d'expression des droits des jeunes. Association <b>l'Envol</b> , Arts et transformation sociale (Béthune)  Dans le cadre de la thématique « Éducation, école et droits des enfants », une visite à Béthune permet aux participant·e·s de découvrir Le Passage à Niveaux, un tiers-lieu artistique animé par l'association L'Envol – Arts et transformation sociale, qui accompagne des jeunes en rupture scolaire dans le cadre du dispositif « Classe départ ». Cette immersion invite à réfléchir, à partir de récits et d'expressions artistiques, aux liens entre droits à l'éducation, à la participation et à l'émancipation des jeunes, tout en questionnant les pratiques professionnelles d'accompagnement.

<b>Mercredi 20 mai 2026</b>	
<b>Thème 8 : Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire</b>	
<i>Session ayant lieu à l'<b>École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse</b> (16, rue du Curoir, <b>Roubaix</b>)</i>	
9h-12h  Salle à préciser	<b>Atelier : Être entendu·e : la parole de l'enfant dans les procédures civiles de protection.</b> <b>Virginie Cmiel-Monnier</b> , ancienne juge des enfants, présidente du Tribunal judiciaire de Laon et juge des libertés et de la détention, en charge des audiences d'assistance éducative à Vervins  Cet atelier, animé par une juge des enfants expérimentée, propose un temps d'échange autour de la place des enfants et des jeunes dans les procédures civiles de protection de l'enfance. Il vise à éclairer les enjeux juridiques, éthiques et pratiques liés à leur participation effective aux décisions qui les concernent, dans le respect de leurs droits, notamment celui d'être entendus.
13h30-14h30  En visio, salle à préciser	<b>Conférence : Enfermement des mineur·es : entre contrôle disciplinaire et responsabilité éducative – une</b>

	<p><b>comparaison France-Québec.</b> <b>Nicolas Sallée</b>, Professeur de sociologie, université de Montréal, laboratoire Cremis</p> <p>Cette conférence propose une analyse comparée des formes d'enfermement pénal des mineur·es en France et au Québec, à travers le prisme des transformations contemporaines de la justice des mineur·es. Elle interroge l'articulation entre logique éducative et logique de contrôle dans les dispositifs actuels, en montrant comment les pratiques d'enfermement oscillent entre responsabilisation néolibérale et maintien de pratiques disciplinaires, mettant à l'épreuve les droits fondamentaux des enfants.</p>
14h45-17h45 Salle à préciser	<p><b>Atelier : Justice pénale des mineur·es : entre responsabilisation, accompagnement et droits fondamentaux.</b> <b>Cécile Nounou</b>, magistrat chargée de mission, ENPJJ</p> <p>Cet atelier, animé par une magistrate, propose un espace d'échange et de réflexion sur la place des enfants et des jeunes dans les procédures pénales, à partir de l'expérience d'une ancienne juge des enfants et de l'analyse du Code de justice pénale des mineurs en vigueur depuis 2021. Il vise à confronter les dispositions du droit français aux normes internationales relatives aux droits des enfants (notamment la CIDE), afin d'analyser les enjeux de responsabilisation, d'accompagnement éducatif et de garantie des droits dans les parcours judiciaires des mineur·es.</p>

<p><b>Jeudi 21 mai 2026</b></p> <p><b>Atelier méthodologique / écrit professionnel</b></p>	
<p><i>Session ayant lieu à l'<b>École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse</b> (16, rue du Curoir, <b>Roubaix</b>)</i></p>	
9h-12h Salle à préciser	Méthodologie de l'écrit professionnel (Responsable ENPJJ & David Niget)

<p><b>Mardi 9 juin 2026</b></p> <p><b>Thème 9 : Migrations et droits des enfants</b></p>	
9h-12h	<p>Conférence : <b>Protection judiciaire des mineur·es non accompagné·es : enjeux et responsabilités.</b> <b>Léa Jardin</b>, chercheure en droit à l'ENPJJ, chaire "Enfance et familles", Faculté de Droit, UCL, et Centre Thucydide, Université Paris-Panthéon-Assas</p> <p>Cette conférence aborde les enjeux juridiques de la protection des mineurs non accompagnés en France, en présentant le cadre légal ainsi que les pratiques actuelles, tout en analysant le rôle de l'autorité judiciaire dans leur prise en charge pénale. Elle vise à permettre aux stagiaires de comprendre les responsabilités et interventions judiciaires spécifiques à cette population vulnérable, ainsi que les garanties et défis relatifs au respect de leurs droits fondamentaux.</p>

13h30-16h30	<p>Atelier : <b>Les mineur·es non accompagné·es au regard du droit.</b> Clémence Richard-Parret, chargée de mission au pôle régional Bretagne-Pays de la Loire du Défenseur des droits</p> <p>Animé par la chargée de mission au pôle régional Bretagne-Pays de la Loire du Défenseur des droits, cet atelier met en lumière, à partir de cas concrets, les enjeux liés à la protection des mineurs non accompagnés (MNA) en France. Il souligne les discriminations qu'ils rencontrent, les défis des procédures d'évaluation et d'accès à la protection, ainsi que les recommandations essentielles formulées par le Défenseur des droits pour garantir leurs droits fondamentaux, de l'admission immédiate à une prise en charge éducative et juridique adaptée.</p>
16h45-17h45	Méthodologie de l'écrit professionnel (Responsable ENPJJ & David Niget)

### ***Mercredi 10 juin 2026***

#### **Thème 10 : Droits capacitaires et émancipation**

9h-12h	<p>Conférence : <b>Philosopher dès l'enfance : un droit, une pratique, un enjeu démocratique.</b> Olivier Blond-Rzewuski, professeur des écoles, docteur en sciences de l'éducation, enseignant à l'INSPE des Pays de la Loire. Membre de la Chaire Unesco de Philosophie avec les enfants.</p> <p>Philosopher avec les enfants, c'est leur permettre d'exercer leur pensée critique, de s'interroger sur le monde, d'argumenter et de dialoguer dans un cadre collectif et structuré. Cette conférence propose de questionner les fondements, les enjeux et les méthodes de cette pratique, au croisement des droits de l'enfant, de la démocratie et des apprentissages, en montrant comment elle peut nourrir la posture des professionnels de l'éducation.</p>
13h30-17h30	<p>Atelier : <b>Droits des enfants et des jeunes : qu'en pensent les premier·es concerné·es ?</b> Delphine Bruggeman, Responsable de l'<b>ODPE-VIF 59</b>, Observatoire départemental de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences intrafamiliales, département du Nord</p> <p>Cet atelier invite à une réflexion collective sur les modalités, enjeux et impacts du recueil de la parole des enfants, à partir de l'analyse de dispositifs concrets dans le département du Nord et du témoignage d'un jeune engagé dans ce type d'initiative. Il permettra aux participant·es de comprendre les principes du droit à l'expression et à l'autonomie des enfants, d'identifier les conditions nécessaires à leur mise en œuvre, et d'interroger leurs pratiques professionnelles à la lumière de ces éléments.</p>

**Jeudi 2 juillet 2026**

**Thème 11 : Évaluations et bilan de la formation, construction de réseaux professionnels**

9h-12h30	<p><b>Placer les droits des enfants au cœur des pratiques professionnelles.</b> Soutenances collectives à vocation formative</p> <p>Grand témoin (à déterminer)</p> <p>Encadrée par les deux responsables de la formation et accompagnée d'un·e « grand·e témoin », professionnel·le expérimenté·e engagé·e dans la promotion des bonnes pratiques en lien avec les droits des enfants, cette dernière séance se déroule sous la forme d'une journée d'étude universitaire.</p> <p>L'objectif principal est de permettre à chaque stagiaire d'approfondir sa capacité à analyser et à discuter les opportunités et les enjeux liés à la mise en œuvre des droits des enfants dans les pratiques professionnelles. Ils·elles sont invité·es à s'interroger sur la dimension radicalement transformatrice de ces droits, en plaçant les enfants et les jeunes au cœur de leurs pratiques professionnelles, favorisant ainsi une posture critique et engagée.</p> <p>Cette séance finale constitue un moment clé de formation mutuelle, de consolidation des savoirs et de développement des compétences oratoires et argumentatives dans le cadre du Diplôme Universitaire.</p>
12h30-14h	Déjeuner de fin de formation
14h-16h30	Soutenances, suite et fin
16h30-17h30	<p><b>Bilan</b>, perspectives, réseaux à construire</p> <p>L'ultime séance, intitulée vise à réaliser un bilan critique de la formation, en la considérant comme une proposition d'ouverture non exhaustive, tout en soulignant l'importance cruciale de créer un réseau décloisonné de professionnel·les formé·es et engagé·es, rassemblant tous les métiers de l'enfance et de la jeunesse pour promouvoir efficacement les droits des enfants.</p>
17h30	<b>Clôture du DU et moment de convivialité</b> (goûter offert par la formation)